

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Brest (29200)

Réponses de Jérôme Sawtschuk, au nom de la liste « Brest la liste Citoyenne »

– le 07/02/2020 à 14:49 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Dédier un budget propre au développement du vélo : 66% des communes interrogées par le Club des Villes et Territoires Cyclables en 2018 en disposaient, avec une trop faible moyenne de 9,26 € par an et par habitant (ce qui ferait 2 millions par an pour Brest métropole). Par comparaison, le budget moyen pour les transports en commun en France est de 250 € par an et par habitant et le budget vélo d'une commune au Pays-Bas est autour de 20 € par an par habitant.

Nous sommes tout à fait favorable au fait de soumettre aux habitant-e-s votre proposition d'un plan vélo ambitieux à Brest. Celui-ci pourrait par exemple avoir pour but d'atteindre à minima les objectifs fixés par le gouvernement dans le Plan « Vélo et mobilités actives », c'est à dire dépasser les 9 % d'ici 2024. Pour que ce plan soit une réussite, il pourrait être inclus dans un plan Transition plus global visant une diminution importante de la consommation énergétique, qui sera soumis à un référendum local, si possible d'ici la fin d'année 2020.

Compte-tenu du fait que les transports représentent 24 % des consommations énergétiques et 30 % des gaz à effet-de-serre, et que 59 % des déplacements couvrent une distance inférieure à 3km, le développement des mobilités active sera une priorité pour ce plan. Nous appliquerons une démarche similaire à celle de la ville de Zurich, qui fut la première de Suisse à consulter ses habitant-e-s sur une diminution de la consommation d'énergie en 2008. Plus de 75 % des Zurichois-es s'étaient prononcé-e-s par référendum en faveur d'une intégration des objectifs de la société à 2'000 Watts dans l'organisation communale. Dix ans plus tard, la ville est parvenue à baisser la consommation de 1'000 watts par habitant-e. https://www.stadt-zuerich.ch/portal/en/index/portraet_der_stadt_zuerich/2000-watt_society.html

Action n°2 : je ne m'engage pas

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Établir un comité de suivi de l'avancement des actions pour les mobilités actives avec les différents acteurs concernés.

Le nouveau modèle de gouvernance municipale que nous avons imaginé pour la ville de Brest met en place des Assemblées Citoyennes Thématiques (à savoir 9 nouvelles instances de Démocratie directe composées de 450 habitant-e-s tiré-e-s au sort qui détiendront le pouvoir décisionnel politique pour une durée de 12 mois). Dans ce cadre, la création d'une Assemblée Citoyenne sur les Transports est donc prévue, cette dernière ayant pour attributions les transports en commun, le stationnement, l'éclairage public, la signalisation sur l'espace public, les mobilités douces et la livraison du fret. Nous ne sommes pas favorable à une créer une "comité dont la composition et le mode de désignation n'est pas précisé ici.

De part l'intérêt porté au vélo dans le budget participatif actuel de la ville de Brest, nous ferons donc confiance aux habitant-e-s (dont vous faites partie) pour assurer un suivi permanent de l'avancement des actions pour les mobilités actives en utilisant les outils de démocratie directe que nous proposons :

- lancer des pétitions en lien avec les mobilités actives. Pour chaque pétition qui atteindra au moins 10'000 signatures en 3 mois, une commission technique temporaire dédiée au projet sera formée ;
- participer aux séances des Conseils de Quartier afin d'inciter ces instances à se saisir des mobilités actives avec un projet concret, auquel cas une commission technique temporaire sera également formée ;

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'aménagement urbain en créant une continuité cyclable sur l'ensemble des voies de circulation, en particulier au niveau des croisements. Développer des réseaux express vélo sur les axes structurants. Donner la priorité aux bandes et pistes cyclables aux intersections par rapport aux voies sécantes.

Une fois que le plan Transition aura été adopté par les habitant-e-s, il nous sera plus facile d'avancer sur des mesures concrètes pour enclencher une évolution vers les mobilités actives. Pour dépasser les 10 % de part modale du vélo, nous pensons qu'il est nécessaire de créer des infrastructures vélo efficaces et sécurisées. Votre proposition de créer un réseau express vélo fera l'objet d'une commission technique temporaire (pour formaliser un chiffrage budgétaire, un calendrier de

réalisation ainsi qu'une expertise technique), puis sera proposée à l'Assemblée Citoyenne Transports (ACTR). Au vu de la faiblesse du réseau actuel, le coût de ce projet dépassera probablement un million d'euros, et devra donc être validé par la tenue d'un référendum local d'ici la fin de l'année 2020 (ce point pourra potentiellement être acté au moment du référendum sur le plan Transition), ou bien en 2021 (selon les délais nécessaires à la réalisation des études techniques).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Réduction de la place et de la vitesse automobile au profit des piétons et des vélos : plan de circulation, moins de places de stationnement voitures et politique de stationnement résidentiel (mesure compensatoire pour les riverains), zones à trafic limité (réservées aux véhicules autorisés). Mise en sens unique des axes non-structurants et élargissement des trottoirs pour les piétons. Faire appliquer les lois LAURE sur la qualité de l'air et LOM sur les mobilités.

Comme l'action précédente, nous nous engageons à envoyer cette action dans le circuit (commissions > ACTR > référendum local si nécessaire) du futur modèle de gouvernance municipale. La création de Supers Quartiers (issus du concept des « Super Block ») pourra être proposée, à l'image de ce qu'il se fait déjà dans la ville de Barcelone ou de Vitoria-Gasteiz, à savoir limiter l'accès des quartiers aux riverain-e-s et aux livraisons.

<https://geographical.co.uk/places/cities/item/2550-building-blocks>

Action n°5 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Exemples : traversées des vallées du Restic et du Costour. De nouvelles infrastructures ne font qu'augmenter le trafic et les bouchons, sans le réduire à d'autres endroits.

Cette action sera l'une des mesures principale du plan Transition, nous avons pu commencer à travailler concrètement sur cette action lors de notre dernière assemblée thématique du jeudi 6 février en accueillant le collectif pour la sauvegarde du Restic. L'arrêt des projets routiers et la réduction de la place de la voiture devront cependant s'accompagner de mesures fortes d'accompagnement pour donner un avantage concurrentiel à l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle. Le développement d'infrastructures vélo (Action 3) et la mise en place de la gratuité des transports en commun sont des exemples concrets de solutions qui permettraient d'offrir une alternative à l'automobile. Nous avons aussi pu travailler le dossier de la gratuité des transport en commun lors de notre dernière assemblée thématique. Les résultats de l'expérience de Dunkerque (48 % des nouveaux usagers du bus utilisent moins leur voiture) ont confirmé que cette mesure est une solution efficace pour réduire la place de la voiture. De part son coût de déploiement (plusieurs millions), cette solution de la gratuité devra être proposée aux habitant-e-s par référendum local, ou bien être directement incluse dans le plan Transition.

<http://www.obs-transport-gratuit.fr/travaux-164/etudes-175/dunkerque-effets-de-la-gratuite-totale-septembre-2019-billet-281.html>

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Cette mesure est déjà en cours de déploiement à Brest (centre ville passé en zone 30 récemment), et est conforme aux engagements du plan piéton adoptée en 2018 par la métropole après concertation. « Développer les zones de circulation apaisée (zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes) ». La création d'aménagement complémentaire est aussi déjà prévu dans ce plan : « L'entrée de certaines zones pourra s'accompagner d'aménagements complémentaires si cela s'avère nécessaire pour faire respecter la nouvelle réglementation ». En revanche, contrairement à ce qui est prévu dans le plan piéton nous pensons que ces zones de circulation apaisée doivent être aussi développées à l'initiative des habitants et pas que des « décideurs ».

La meilleure manière de faire avancer ce sujet pourrait être d'initier une pétition et/ou de convaincre un Conseil de Quartier d'ouvrir une commission dédiée... L'initiative pourra provenir d'un-e membre de votre association par exemple.

Action n°7 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Le but est de disposer de rues accueillantes pour les enfants (ils peuvent y jouer en sécurité) dans les quartiers résidentiels, et aux abords des écoles.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Cette action est déjà en cours de déploiement sur Brest métropole dans le cadre du Schéma directeur vélo réactualisé l'année dernière, et qui a également fait l'objet d'une vaste concertation auprès des habitant-e-s. À moins qu'une décision contraire soit votée par une Assemblée Citoyenne Thématique ou adoptée en référendum local, nous n'avons pas l'intention de remettre en cause le déploiement de cette politique publique.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les parkings relais, les stations de tram et les aires de covoiturage, et laisser des espaces réservés dans les tramways, le téléphérique et les bus, afin de développer l'intermodalité entre le vélo et les autres modes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

De part le faible coût de mise en place nécessaire à cette action, nous encouragerons votre association à déposer une pétition visant à garantir un pourcentage minimum de places de stationnement sécurisées pour les vélos dans chaque parking public et privé (actuellement sous DSP) présent sur la ville de Brest.

Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Notamment dans les pôles multimodaux et dans les établissements scolaires et universitaires. Le manque de stationnement étant souvent cité comme un frein à la pratique du vélo.

Action n°12 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Ce service sera proposé par la Maison des Mobilités.

Action n°13 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, sous la forme d'une Maison des Mobilités, selon le schéma discuté ces dernières années avec Brest Métropole. Cette agence, avec un budget propre et à la hauteur de ses ambitions, aura pour mission d'animer la politique de mobilité à l'échelle du Pays de Brest en organisant le dialogue entre les acteurs et en accompagnant les organisations (collectivités, entreprises et particuliers) pour la définition et la mise en place de mesures éco-mobiles.

Puisque la question des transports est de loin le premier sujet qui ressort de nos consultations auprès des habitant-e-s, il est donc important de mieux réfléchir les mobilités pour enclencher une transition à Brest. Nous avons organisé le Jeudi 16 Janvier 2020 notre première Assemblée Citoyenne, au cours de laquelle le projet de la création d'une Maison des Mobilités a été présenté par votre association. Ce jour-là, l'idée d'une structure réunissant les acteur-ric-e-s de la mobilité et proposant des services a paru pertinente aux participant-e-s. Lors des échanges, l'importance du fait de donner de la place aux usager-ère-s dans la gouvernance de cette agence a été soulignée, ceci afin qu'elle réponde le plus possible aux attentes des habitant-e-s.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Développer le service de vélo-école actuellement assuré par BAPAV tant en direction des établissements scolaires que des entreprises et des collectivités locales.

La montée en puissance de cette mesure sera l'une priorité de la Maison des Mobilités car c'est un investissement sur l'avenir, au profit des générations futures.

Action n°15 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

L'organisation d'une journée sans voiture est une action déjà prévue dans le plan piéton de Brest métropole approuvé au conseil de métropole du 22 Juin 2018 :

« Ces actions incluent par exemple la mise en œuvre de Pédibus dans les écoles, de parcours thématiques... mais aussi des piétonisations temporaires et régulières des espaces publics pour des manifestations ponctuelles : fête des voisins, parking days, journées sans voitures, opération type Paris respire... »

https://www.mobilite-durable-brest.net/IMG/pdf/plan_pieton.pdf

Par conséquent, il est surprenant que la métropole n'ait pas encore organisé un tel événement. De plus, nous pensons qu'il est indispensable que les habitant·e·s puissent expérimenter les mobilités alternatives à la voiture individuelle. Cette action, qui est une initiative de l'Union Européenne, s'inscrit dans la semaine européenne de la mobilité et est soutenue par l'ADEME.

<https://www.ademe.fr/actualites/manifestations/semaine-europeenne-mobilite-2019>

Enfin, nous sommes surpris du fait qu'une ville de la taille de Paris arrive à s'engager sur ce type d'action et que cela ne soit pas fait à Brest.

Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous pensons qu'il est essentiel de faire respecter les espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes. Comme vous le savez sans doute déjà, les personnes à mobilités réduites sont les plus touchées par le stationnement illicite sur les trottoirs, qui les oblige à se mettre en danger en circulant sur la route pour contourner les véhicules mal stationnés.

Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

En s'inspirant par exemple du plan Serial Cleaner, et en encourageant les mobilités actives.

Développer une politique forte contre le vol de vélo, notamment en communiquant sur le marquage Bicycode et sur les bonnes pratiques de stationnement d'un vélo.

Ce plan de communication sera coordonné par la Maison des Mobilités. Le vol est un frein important à la pratique du vélo : beaucoup de personnes abandonnent le vélo à Brest suite à un vol. Aussi, nous pensons qu'il est essentiel de prendre ce sujet au sérieux en favorisant le développement de places de stationnements dédiées aux vélos et sécurisées. Enfin, le nombre important de votes accordé au projet du budget participatif « Brest Vélo-Cité » confirme la forte attente sur la sécurité des stationnements vélo.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e